



PROJET ASSOCIATIF ET SPORTIF

UAC Handball 2014

Sommaire

1. PRESENTATION DE L'UAC HANDBALL	2
1.1 L'Union Athlétique Cadillacaise	2
1.2 Fonctionnement de la section handball.....	3
2. LES CONSTATS	4
3. LE PROJET « UAC Handball »	4
3.1 Objectifs éducatifs et associatifs.....	4
3.2 Objectifs sportifs	5
3.3 Objectifs Pédagogiques	6
4. LES METHODES	7
5. LES MOYENS	7
5.1 Organisation et fonctionnement	7
5.1.1 Structuration du club	8
5.1.2 Formation et arbitrage	8
5.1.3 Communication	8
5.1.4 Les animations	8
5.2 Ressources humaines	8
5.3 Ressources financières	9
5.4 Moyens matériels	9
5.5 Installations sportives	9
5.6 Bureau	9
6. EVALUATIONS.....	9

PROJET ASSOCIATIF ET SPORTIF

« SECTION HANDBALL »

UNION ATHLETIQUE CADILLAC

Année 2014

Durée de validité : 5 ans

Ce projet a pour but de faire le point sur les travaux déjà réalisés et de coordonner les futures évolutions de la section Handball de l'Union Athlétique de Cadillac (UAC).

L'ensemble de ce projet définit le cadre de fonctionnement du club. Il régit la vie collective, les activités et l'ambiance de la vie du club.

Celui ci détermine une volonté de figurer au meilleur niveau de compétition tout en assurant une politique sportive éducative et ludique, convaincu de l'utilité sociale du sport.

Le plan de développement sportif présente de nouvelles orientations qui doivent être comprises dans la durée, il s'efforce également d'intégrer tous les aspects des différents domaines du développement de l'activité en cohérence avec le projet sportif fédéral et local.

1. PRESENTATION DE L'UAC HANDBALL

Avant de présenter le projet de la section Handball de Cadillac, il convient d'effectuer un léger rappel concernant l'Union Athlétique de Cadillac et son projet éducatif.

1.1 L'Union Athlétique Cadillacaïse

L'Union Athlétique de Cadillac est une association loi 1901. Elle est composée par l'ensemble des différentes sections sportives évoluant sur le canton de Cadillac.

Elle fédère ces différentes sections et leur permet une meilleure promotion sur le territoire local. Elle les aide notamment dans leurs différentes démarches.

Chaque président de section est appelé à siéger au bureau et un président est désigné pour définir et coordonner les actions de tous.

1.2 Fonctionnement de la section handball

Origine et historique :

La section handball de l'Union Athlétique Cadillac a été créée en 1996.

A ses débuts, elle comptait un effectif de neuf seniors masculins.

C'est en janvier 1997, une fois les démarches administratives effectuées auprès de la Fédération Française de Handball (FFHB), que les joueurs ont pu fouler le sol de la salle des Baries de Cadillac.

Dès la seconde saison (1998/1999), le club se voit doté d'une équipe senior féminine. Suite à quelques campagnes de communication, le club attire des enfants et des jeunes, faisant ainsi grandir très rapidement l'effectif. Depuis, le nombre de pratiquants en équipe enfants et jeunes ne cesse de croître.

La section handball compte à ce jour, 130 licenciés, dont 77 jeunes âgés de moins de 18 ans. Il est notable que la parité homme/femme est à peu près respectée sur l'ensemble du club (70 garçons – 60 filles).

Lieux :

Les entraînements et matches ont lieu à la salle des Baries, Chemin des Baries 33 410 CADILLAC (Face du collège Anatole France).

Le siège social est situé : Monsieur le Président UAC Handball
 Lieu dit Normand
 33550 VILLENAVE DE RIONS

Public :

Tout public, hommes, femmes, enfants, en capacité physique totale et possédants des aptitudes à la pratique sportive (Enfants à partir de 4 ans).

Equipes :

Le club s'efforce chaque année à pouvoir proposer une équipe en fonction de chaque catégorie afin d'offrir à chacun la possibilité de jouer en championnat.

- Ecole de handball des petits (mixte)
- Ecole de handball des grands (mixte)
- Moins de 11 ans filles
- Moins de 11 ans garçons
- Moins de 13 ans filles
- Moins de 13 ans garçons
- Moins de 15 ans filles
- Moins de 15 ans garçons
- Moins de 18 ans filles
- Moins de 18 ans garçons
- Seniors filles : niveau excellence départementale
- Seniors garçons: niveau pré région

2. LES CONSTATS

Un premier projet fut donc présenté au début de la saison 2004/2005. Etabli sur les 10 saisons futures, ce document visait à prévoir les évolutions dans leurs grandes lignes et adapter les

actions en fonction des effectifs, des outils et des moyens d'une saison à l'autre. Le projet s'axait surtout sur cinq grands points :

1. S'efforcer à avoir une trésorerie équilibrée
2. Structurer le club
3. Permettre une pratique pour tous
4. Mettre en place un jeu de qualité
5. Répondre aux obligations fédérales

Au niveau départemental, de plus en plus de jeunes du club sont repérés lors des détectations et quelques uns participent par la suite aux journées de formation. Il convient de signaler qu'outre les joueurs ou les gardiens de buts, ces repérages concernent aussi nos jeunes arbitres. Ces retours plutôt positifs du comité, nous encouragent à continuer notre travail de formation mais aussi à répondre à des besoins internes inexistantes (création d'une école de gardiens de but, école d'arbitrage ...).

Un retour de plus en plus positif est fait sur l'encadrement des équipes de jeunes (qualité de jeu, de travail, de comportement ...) mais aussi sur l'ambiance interne régnant dans le club (soirée, buvette, spectacle ...).

3. LE PROJET « UAC Handball »

Le projet de la section handball qui va suivre a été élaboré dans le but de constituer les bases du travail du bureau et de l'équipe encadrante. Il a été rédigé pour stimuler la créativité et l'imagination des bénévoles et la participation de tous (joueurs, parents ...).

Ce document comporte donc un ensemble d'objectifs qui se décline en différentes méthodes pédagogiques et/ou sportives. Il va être ce qui orientera nos différentes actions et activités, ainsi que nos rapports avec les joueurs, les clubs, les partenaires...

Ce projet est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe dirigeante, les joueurs, les parents et les partenaires, sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de notre action.

Il permet de donner un sens aux activités proposées. Il aide aussi à construire les démarches pédagogiques.

3.1 Objectifs éducatifs et associatifs

Selon la loi sur le sport (article 1), «les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent également à la santé. Leur promotion et leur développement sont d'intérêt général».

Comme le stipule cet article, l'utilité sociale du sport est primordiale.

Le sport permet aux individus de se rencontrer, de partager ensemble une même passion, de s'investir vers un but commun. Le lien social est ainsi échafaudé dès le plus jeune âge et consolidé tout au long de la vie sportive. Le sport favorise l'accomplissement personnel, développe la solidarité et la prise de responsabilité.

La section handball de Cadillac s'efforcera donc de :

- Développer la pratique du handball
- Structurer, gérer, communiquer, moderniser ...
- Développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre : Mise en place d'opérations d'accessibilité à la pratique du handball et du mini handball, pendant

les petites et les grandes vacances scolaires pour les enfants de 6 à 15 ans en partenariat avec la CDC des coteaux de Garonne

- Relais des politiques des collectivités : Participer aux actions mises en place par la Ville (Fête), la DDJS (sport et violence), le Conseil Général, la Région... contribuer à la vie sociale
- Développer et animer l'Ecole de Sport : valoriser le label Qualité de la FFHB
- Participer à l'animation de la Ville de Cadillac et de ses environs
- Encourager le bénévolat

Nous nous efforcerons d'instaurer et développer un réel « esprit club ». Il conviendra donc à chaque licencié de défendre avec fierté les couleurs qu'il arbore et son appartenance au club.

3.2 Objectifs sportifs

Notre action principale s'appuie sur la mise en place d'une pratique accessible à tous. Nous nous efforcerons de respecter et faire respecter cette notion même si la compétition reste le but final. Gagner n'est pas primordial, même si cela reste une priorité ; l'important étant pour notre club, de participer. Développer la qualité de jeu et l'esprit collectif sont nos priorités. Notre mission essentielle reste la découverte et la promotion de notre activité sportive. Charte Olympique et règlement de ce sport façonnent notre manière d'arpenter les terrains. Respect des partenaires, des adversaires, des arbitres et du public sont de mise. Le fairplay est une règle d'or.

A l'horizon 2015, les objectifs sportifs sont les suivants :

- Equipes seniors F et G : se maintenir au niveau actuel (excellence départementale pour les filles et région pour les garçons)
- Création et maintien d'une équipe séniors G II
- Equipe de jeune -18 Fet G : poser les bases du jeu et permettre une intégration rapide aux équipes séniors, de même création de fiches joueur permettant de simplifier le travail des entraîneurs lors de la montée du jeune en catégorie supérieure ou en cas de changement d'entraîneur l'année d'après
- Concernant l'arbitrage, la section s'efforcera de détecter et former les futurs arbitres, voire de favoriser les vocations
- Développer la pratique du handball dans le Sud Gironde
- Favoriser la formation de cadres : La formation continue des cadres techniques est un enjeu prioritaire, il est indispensable que chaque cadre puisse bénéficier d'une formation continue afin de compléter et de réactualiser son bagage de connaissances et de compétences

Notre OBJECTIF PRINCIPAL reste donc de maintenir le meilleur niveau sportif « amateur » possible pour nos équipes.

3.3 Objectifs Pédagogiques

Le handball n'est pas seulement synonyme de compétition, de performances voire de spectacle, c'est aussi un réel vecteur d'insertion sociale. Il véhicule des valeurs, des préceptes reconnus d'utilité publique : respect, solidarité, partage, dépassement de soi, fair-play.

✓ **Sécuriser les jeunes par l'accès à la pratique du handball et la responsabilisation au sein d'une équipe**

- Favoriser le développement psychomoteur et les aptitudes physiques
- Favoriser la découverte du jeu collectif et son expérimentation
- Favoriser la recherche d'information, la prise de décision
- Développer l'esprit d'équipe et l'appartenance à un groupe
- Favoriser le bien-être de chacun et le respect de tous
- Accompagner les enfants pour qu'ils choisissent cette activité dans laquelle ils prendront du plaisir à s'investir dans la durée

Donner du respect à celui qui recherche un cadre, où évoluent générosité, solidarité, créativité, c'est favoriser la relation et inspirer soi-même le respect.

Prendre conscience des différences et comprendre la richesse que cela constitue sont les bases d'une vie sociale harmonieuse.

✓ **Faciliter la socialisation et la citoyenneté**

- Respecter les autres et les différences :
 - Ecoute, échanges, discussions, choix collectif
 - Rencontres extérieures
- favoriser l'entraide et la coopération :
 - Jeux de coopération
 - Projets collectifs
- Respect des règles, de l'arbitrage ...
- Participer et s'impliquer à la vie du club

Derrière la notion de citoyenneté apparaissent les droits et devoirs qui incombent à chacun dès lors qu'il vit en société. Il s'agit là d'une considération de l'autre et par extension, des autres, du collectif. On ne peut rêver de meilleur terrain d'entraînement que la micro société que représente le club. Le jeune peut y trouver l'apprentissage de différents modes relationnels :

- Lui et les autres jeunes
- Lui et l'équipe pédagogique
- Lui et les relations extérieures au groupe

Exister en laissant la place aux autres «citoyens du groupe » promet d'être un véritable jeu d'équilibre : il devra à la fois trouver son enracinement, s'ancrer dans ses 2 pieds pour exister face aux autres, mais aussi ne pas « envahir » les autres. Voilà qui ne laisse pas de place au rapport de force (menaces, insultes, bagarres) ou de pouvoir, mais qui privilégie les qualités humaines susceptibles de nous donner une place en face des autres, sans qu'il soit forcément nécessaire de la prendre.

Les échanges et actions ainsi établis sur des valeurs non égoïstes ou matérielles renforcent la valorisation de soi, l'estime personnelle et les qualités de cœur, dès lors que ce comportement n'est pas livré à l'appréciation ou au jugement d'autrui. Seules comptent dans cette perspective, indépendance d'esprit et dignité d'être humain.

Dans le partage de l'activité avec les autres ou la compétition positive, cet état d'esprit débouche sur un cadre propice à l'épanouissement des valeurs humaines. C'est donner au jeune l'outil qui sculptera son propre modèle relationnel.

Il s'agira avant tout de favoriser le développement des enfants et des jeunes en tant qu'individus mais aussi leur épanouissement personnel.

4. LES METHODES

C'est en accentuant le travail interne (par le biais des différentes commissions) que le projet peut prendre tout son sens. Organisé et réparti en différentes commissions, la gestion financière et administrative, le travail technique et tactique, l'arbitrage, la communication et l'animation du club en sont plus simplifiées.

L'implication, de plus en plus grandissante, des bénévoles continue à favoriser l'avancée et la reconnaissance de la section handball de Cadillac sur le département.

5. LES MOYENS

5.1 Organisation et fonctionnement

5.1.1 Structuration du club

- Organisation fonctionnelle : préciser les rôles et missions des différentes fonctions et instances du Bureau Directeur
- Organisation structurelle : favoriser le travail en commissions = renforcer la Commission Communication, faire fonctionner la Commission Sponsors Partenaires
- Organisation sportive : accroître le rôle de la Commission Technique, définir la fonction de responsable technique
- Accentuer la transversalité des différentes commissions afin de permettre une meilleure lisibilité des actions engagées
- Responsabiliser et impliquer davantage de personnes dans la vie du club
- Création d'une commission discipline

5.1.2 Formation et arbitrage

- Accentuer l'effort de formation vers les encadrants, accompagnants, arbitres, dirigeants. Une politique orientée vers une formation de haut niveau est incontournable. La formation du jeune joueur (se) est une priorité absolue
- Stage de spécialisation des entraîneurs
- Implication des jeunes dans l'entraînement des plus jeunes
- Poursuivre l'action de l'école de gardiens de but
- Maintenir le bénévolat des arbitres exigés (2 actuellement)
- Impliquer de plus en plus de séniors dans l'arbitrage
- Développer l'école d'arbitrage interne au club avec suivi individualisé
- Favoriser la formation des jeunes arbitres et susciter des vocations

5.1.3 Communication

Nous devons nous assurer que nos objectifs et nos programmes sont connus et compris de tous. La communication est une pièce maîtresse de tout projet et notre objectif est de mettre en place une véritable stratégie de communication qui passe par :

- Définir et mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour d'une part, améliorer la communication interne et d'autre part, assurer la promotion du club et du handball
- Une participation très active de tous les cadres techniques
- Une ouverture des entraînements aux visites de joueurs « tous publics »
- La conception et l'animation de différents supports de communication (Internet, CD Roms, création « d'un journal du club » disponible à la salle, papiers...)
- Etablir des contacts plus fréquents avec la presse locale pour améliorer notre couverture « média »
- Accentuer la diffusion d'informations par le biais du site Internet ; www.cadillac-handball.org

5.1.4 Les animations

Elles ont pour but de développer les relations au sein du club et de permettre à chacun de trouver une place. Elles servent aussi de « vitrines » ouvertes sur le club. Elles demandent toujours beaucoup d'investissement de la part des bénévoles mais sont toujours une réussite pour le club.

- Les soirées
- Le vide grenier
- Les lotos, les tombolas

5.2 Ressources humaines

- Permettre à chacun de trouver une place au sein du bureau
- Permettre à chacun de donner son avis (parents, enfants ...)
- Augmenter le nombre d'encadrants diplômés
- Augmenter le nombre d'accompagnants d'équipes, de dirigeants actifs
- Intégrer et impliquer davantage de parents et de bénévoles
- Utiliser les compétences de tous

5.3 Ressources financières

- Contractualiser avec les collectivités
- Développement du partenariat avec les entreprises
- Pérennisation de nos partenaires
- D'une manière générale, rechercher et développer toutes les sources de financement
- Organisation de Loto, Tombola, Vente de calendriers, Vide grenier, Animations exceptionnelles
- La boutique du club

5.4 Moyens matériels

- Acquisition des matériels pédagogiques et sportifs nécessaires :
 - Jeux de maillots, ballons, plots
- Acquisition des matériels administratifs nécessaires :
Renouvellement : ordinateur + logiciel, imprimante ...

- (Logiciel de gestion d'un club : licenciés, trésorerie, ...),
- Acquisition ou élaboration de moyens de communication : plaquette club, Autocollants ...

5.5 Installations sportives

- Spécialisation du gymnase **des Baries** pour le handball
- Création d'un club house sur place réservé au handball
- Besoin d'un nouveau gymnase ?

5.6 Bureau

Il est constitué par 11 adultes bénévoles licenciés (sur les 52 adhérents adultes au club). Chacun de ses membres possède des compétences différentes, en lien avec l'activité de l'association. Il est divisé en plusieurs commissions afin de faciliter le travail de chacun.

Dans ce fonctionnement, le Président utilise son autorité dans un sens de protection du club par rapport à l'extérieur. Il est le garant d'un projet et dans ce sens le représentant d'une autorité au service du collectif ; sans arrière-pensée de pouvoir, de privilège, ou autre désir de satisfaction de l'ego.

Les membres du bureau et les entraîneurs adhèrent au projet et proposeront des activités répondant aux objectifs retenus. Ils veilleront surtout à la santé physique et morale des enfants et des jeunes. Ils se devront d'être cohérents dans leurs actions et leurs décisions.

6. EVALUATIONS

Le rôle du Conseil d'Administration est primordial lorsqu'il faut prendre des décisions, réfléchir au développement de l'association, faire face aux difficultés. Une réunion mensuelle (le 1^{er} lundi du mois) aide les représentants du club dans l'évaluation de la mise en place et le respect des principes du projet. Le bilan de mois, la préparation des futures manifestations et une discussion autour des difficultés permettent de conserver le cap et favorisent la dynamique et la cohésion de la direction et de l'encadrement.

Chaque point est évalué par commission en terme de notion de progression dans l'action. L'avis de tous est très important et l'équipe dirigeante veillera à être à l'écoute.

Ce document est bien plus qu'un document administratif indispensable, nous attendons qu'il soit le fil conducteur du club, la référence de l'action et de la réflexion de l'équipe dirigeante. Il affirme la pédagogie et les moyens mis en œuvre.

L'UAC handball

